



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 mars 2015
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 26 mars 2015, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre qui vous est adressée par les Représentants permanents du Royaume de Bahreïn, de l'État du Qatar, du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis et le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'État du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Alya Ahmed S. **Al-Thani**



**Annexe aux lettres identiques datées du 26 mars 2015
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par la Représentante permanente du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de nos gouvernements respectifs, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune publiée aujourd'hui par nos Gouvernements en réponse à la demande de S. E. M. Abd Rabbo Mansour Hadi, Président de la République du Yémen, concernant la protection du Yémen et de son peuple et l'aide à lui apporter pour lutter contre les organisations terroristes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de sa pièce jointe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdallah Yahya A. **A1-Mouallimi**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume de Bahreïn
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jamal Fares **Alrowaiei**

L'Ambassadrice
Représentante permanente des Émirats arabes unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Lara Zaki **Nusseibeh**

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'État du Koweït
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdulaziz S M A **AlJarallah**

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de l'État du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Alya Ahmed S. **Al-Thani**

Pièce jointe

[Original : arabe]

**Déclaration publiée par le Royaume d'Arabie Saoudite,
l'État des Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn,
l'État du Qatar et l'État du Koweït**

Au nom de Dieu, Clément, Miséricordieux,

Dieu soit loué et paix et prières au Messager de Dieu.

Le Royaume d'Arabie Saoudite, l'État des Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, l'État du Qatar et l'État du Koweït ont suivi avec une tristesse et une préoccupation profondes l'évolution dangereuse de la situation dans la République du Yémen. La sécurité et la stabilité du Yémen ont été ébranlées par le coup d'état des milices houthistes contre les autorités légitimes. Ces événements constituent aussi une menace grave pour la sécurité et la stabilité de la région et une menace à la paix et la sécurité internationales. Nos pays ont réagi rapidement et ont tout fait pour soutenir le peuple yéménite qui lutte pour établir la sécurité et la stabilité en partant du processus politique lancé par l'initiative du Conseil de coopération du golfe et son mécanisme d'application, et pour préserver la région des répercussions de ce coup d'État.

En l'occurrence, les États membres du Conseil ont répondu à la demande formulée le 7 mars 2015 par le Président Abd Rabbo Mansour Hadi appelant à la tenue à Riyadh d'une conférence sous l'égide du Conseil à laquelle participeraient tous les partis politiques yéménites qui tiennent à préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Alors que des préparatifs sérieux en vue de la tenue de cette conférence étaient en cours, nous avons reçu la lettre suivante du Président Abd Rabbo Mansour Hadi :

Cher frère Gardien des deux saintes mosquées, Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, Roi d'Arabie saoudite;

Cher frère Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président de l'État des Émirats arabes unis;

Cher frère Hamad bin Issa Al Khalifa, Roi de Bahreïn;

Cher frère Qaboos Bin Said, Sultan d'Oman;

Cher frère Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït;

Cher frère Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar;

Chers frères, je vous adresse cette lettre le cœur lourd de peine et de tristesse en raison de la détérioration grave et extrêmement dangereuse de la sécurité dans la République du Yémen, détérioration provoquée par les actes continus d'agression et les attaques incessantes contre la souveraineté du pays commis par les orchestrateurs houthistes du coup d'état dans le but de démembrer le Yémen et de saper sa sécurité et sa stabilité.

Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour arrêter les attaques haineuses et criminelles commises par les Houthistes contre notre peuple, attaques qui ont laissé de profondes blessures dans chaque foyer yéménite. Nous avons fait aussi tout notre possible pour parvenir à une solution pacifique qui sorte notre pays du profond abîme dans lequel il a été plongé par les orchestrateurs houthistes du coup d'état, protéger notre peuple de l'enfer du chaos et de la destruction et empêcher que le pays ne soit entraîné dans une guerre qui engloutirait tout, objectif que les orchestrateurs du coup d'état cherchent encore à réaliser.

Or, tous nos efforts pacifiques et constants ont été catégoriquement rejetés par les orchestrateurs houthistes du coup d'état, qui poursuivent leur campagne d'agression visant à subjuguier le reste des régions du pays, le sud en particulier. Il en est résulté que le Yémen traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Jamais jusqu'ici le peuple yéménite, qui demeure attaché aux principes de notre pure foi islamique, n'a connu une agression aussi haineuse que celle des milices houthistes, qui est contraire aux principes de l'islam et des normes et instruments juridiques internationaux. Ces milices sont appuyées par des forces internes qui ont vendu leur âme et ne se soucient que de leurs propres intérêts. Elles sont aussi appuyées par des puissances régionales qui s'efforcent d'imposer leur contrôle au pays pour en faire un outil d'expansion de leur influence dans la région. La menace pèse donc non pas sur la seule sécurité du Yémen mais sur celle de l'ensemble de la région et sur la paix et la sécurité internationales.

Compte tenu de cette situation extraordinaire, il est d'une importance capitale de préserver la sécurité et la stabilité du Yémen et de toute la région, sans parler de la paix et la sécurité internationales. Il faut assurer la sécurité du vaillant peuple yéménite, qui a payé un si lourd tribut au coup d'état houthiste. Mes responsabilités constitutionnelles m'imposent de protéger le peuple et de sauvegarder l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la nation. Les milices houthistes ont commis plusieurs actes d'agression, le plus récent ayant consisté à déployer des colonnes armées pour attaquer Aden et en prendre le contrôle ainsi que celui du reste du sud. Ces milices criminelles ont annoncé leur intention d'attaquer le sud, et le dernier rapport du Conseiller spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité confirme cette intention. Il y est dit que le soi-disant comité révolutionnaire des Houthistes a donné instruction aux colonnes armées qu'il contrôle dans le Nord de se mobiliser en prélude à une attaque dans le Sud. Le rapport indique aussi que les Houthistes continuent d'occuper les bâtiments gouvernementaux et ont étendu leur emprise à de nouvelles zones en dépit des appels répétés du Conseil de sécurité. Il fait également état d'une escalade grave et sans précédent, à savoir que des avions de l'armée de l'air saisis par les Houthistes ont continué de survoler et de bombarder Aden.

Le rapport du Conseiller spécial indique que les Houthistes se déplacent actuellement vers le sud, en direction de Lahij et Aden. Il évoque les craintes croissantes qu'Al-Qaïda puisse exploiter la situation actuelle pour ajouter au chaos et entraîner le pays vers un conflit et une fragmentation encore plus grands.

Je m'adresse donc à vous et aux États frères que vous représentez pour vous exhorter à être aux côtés du peuple yéménite, comme vous l'avez toujours fait, et à venir au secours du pays. Je vous demande instamment, conformément au principe de légitime défense énoncé dans l'Article 5 de la Charte des Nations Unies, à la charte de la Ligue des États arabes et au Traité de défense commune, d'apporter un

appui immédiat au Yémen, par tous les moyens et mesures nécessaires, y compris l'intervention militaire, pour protéger le Yémen et son peuple contre l'agression houthiste en cours, repousser l'attaque imminente d'Aden et des autres villes du sud et aider le Yémen à lutter contre Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Le peuple yéménite n'oubliera jamais comment ses frères ont été à ses côtés en ces moments de tension et de péril.

Le peuple yéménite ne laissera jamais s'ébranler sa foi en Dieu Tout-Puissant. Il demeurera fidèle à ses valeurs nationales et fera tout ce qui est en son pouvoir pour sauvegarder la fierté, la dignité et la souveraineté de la nation.

Abd Rabbo Mansour Hadi, 24 mars 2015

Conscients de notre responsabilité envers le peuple yéménite, considérant la demande formulée dans la lettre du Président Abd Rabbo Mansour Hadi en vue d'une aide immédiate par tous les moyens et mesures nécessaires pour protéger le Yémen et son peuple de l'agression des milices houthistes, soutenues par des forces régionales dont le but est d'imposer leur hégémonie sur le Yémen et d'en faire une base pour étendre leur influence sur la région, considérant en outre que la menace ainsi créée pèse non seulement sur la sécurité, la stabilité et la souveraineté du Yémen mais également sur la sécurité de la région tout entière et sur la paix et la sécurité internationales, considérant également que le Président Abd Rabbo Mansour Hadi a aussi demandé une aide dans sa lutte contre les organisations terroristes,

Sachant que ces actes d'agression ont également touché l'Arabie saoudite, que la présence d'armement lourd et de missiles de courte et longue portée hors du contrôle des autorités légitimes constitue une menace grave et continue pour nos pays, que les milices houthistes n'ont pas tenu compte des avertissements répétés des États membres du Conseil de coopération du golfe et du Conseil de sécurité, qu'elles ont continué de violer le droit international et les normes y relatives et de renforcer leur présence militaire y compris en armes lourdes et en missiles, à la frontière avec l'Arabie saoudite, qu'elles ont procédé dernièrement à des manœuvres militaires à grande échelle comportant l'utilisation de tous les types d'armes lourdes et de moyen calibre et des tirs à balles réelles à proximité de cette frontière, qu'elles ont déjà lancé une attaque délibérée et injustifiée contre le territoire de l'Arabie saoudite en novembre 2009 et que leurs agissements actuels montrent clairement qu'elles ont l'intention de recommencer,

Nos pays ont décidé de répondre à l'appel du Président du Yémen, Son Excellence Abd Rabbo Mansour Hadi, afin de protéger le Yémen et son grand peuple de l'agression des milices houthistes, qui ont toujours été l'instrument de forces extérieures constamment attachées à saper la sécurité et la stabilité du Yémen.

Nous prions Dieu de protéger le Yémen et son peuple et de le préserver des discordes et de l'intervention étrangère, qui n'a rien de bon à apporter ni au Yémen ni à nos pays. Nous prions encore une fois Dieu Tout-Puissant de ramener la paix et la sécurité au peuple yéménite frère.